



TSHE ISHINAKUTANIKAU INNU ASSIA TSHEKUAN TSHE UI TSHITAPETAN MAK TSHE ISHI TSHISSINUASHTAKAN

AMÉNAGER LES COMMUNAUTÉS INNUES

**HABITER AU NORD
DU 49^e PARALLÈLE**

Principes de design et outils de
visualisation pour l'aménagement durable
des territoires des communautés innues
de la Côte-Nord

*Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche*

Québec



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Faculté d'aménagement
d'architecture, d'art et de design
École d'architecture



**HABITATS
ET
CULTURES**

HABITER AU NORD DU 49^E PARALLÈLE

Le projet *Habiter au Nord du 49^e parallèle* vise à développer, en collaboration avec le conseil tribal Mamuitun et les communautés innues de Uashat mak Mani-Utenam et Pessamit, des outils visuels d'aide à la décision en design architectural et urbain, pour accompagner les professionnels innus dans leur réflexion face aux besoins urgents en matière d'agrandissement de leur territoire et de rénovation de leur parc résidentiel.

Réalisé par le groupe de recherche HABITATS + CULTURES de l'École d'architecture de l'Université Laval, grâce au Fonds de recherche aux collectivités (FSC, 2014-2016) du Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de recherche du Québec.

COMMENT UTILISER LE GUIDE ?

Le présent guide constitue un outil d'aide à l'aménagement des milieux bâtis des communautés innues. L'équipe de concepteurs propose des objectifs d'aménagement clairs pour le milieu bâti, en fonction des aspirations et des caractères souhaités identifiés par les citoyens innus, tels qu'exprimés et validés lors de consultations. Ces objectifs prennent appui sur des principes et des qualités reconnus en design urbain tout en étant adaptés au contexte culturel et aux réalités innus.

Les objectifs sont divisés en trois thèmes : HABITER, SE RASSEMBLER, SE DÉPLACER. Chacun de ces objectifs est expliqué à l'aide de moyens qui constituent des outils permettant la mise en application des principes théoriques.



HABITER

Encourager des relations de proximité dans les secteurs résidentiels de manière à ce que l'intimité et la sécurité soient maintenues. Les manières d'habiter reflètent l'identité culturelle innue tout en considérant la protection et l'intégration des éléments naturels.



SE RASSEMBLER

Localiser des lieux publics et des commerces de proximité de manière à ce qu'ils soient accessibles et qu'ils puissent soutenir des activités communautaires. Ils tiennent compte des manières d'adapter les aménagements aux saisons.

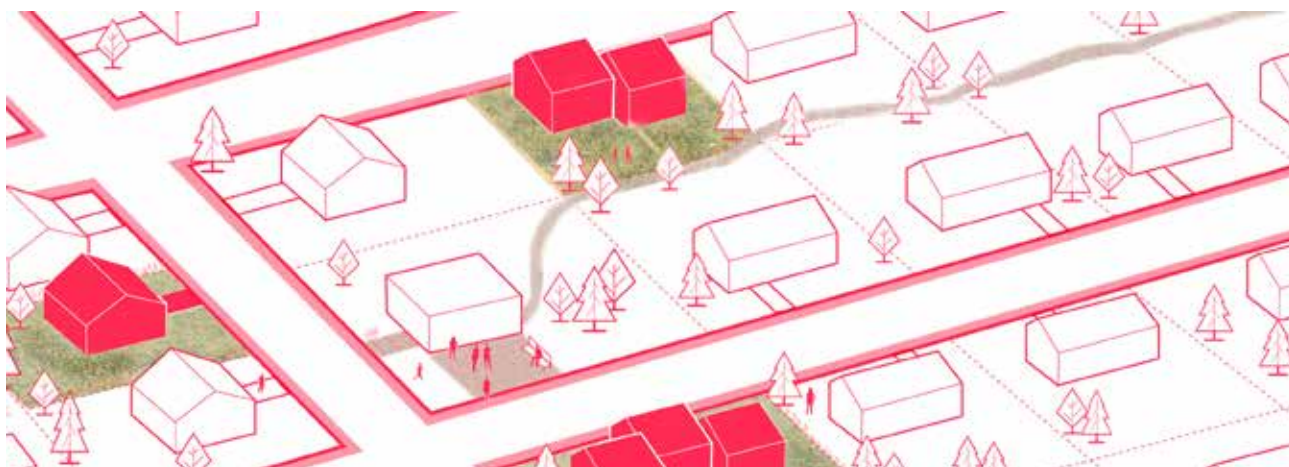


SE DÉPLACER

Se repérer par des éléments culturellement significatifs autant à l'intérieur qu'aux abords de la communauté. Ils reflètent l'importance d'adapter les rues qui sont actuellement larges et occupées par les jeunes pour qu'elles soient sécuritaires et qu'elles mettent en valeur la richesse du paysage.



OBJECTIF 1 AMÉNAGER L'INNUASSI AFIN DE PROFITER DE RELATIONS DE PROXIMITÉ TOUT EN RESPECTANT L'INTIMITÉ ET LA SÉCURITÉ DE CHACUN.



OBJECTIF 2 IMPLANter LES NOUVEAUX BÂTIMENTS AFIN DE CONSERVER, INTÉGRER ET RESTAURER LA NATURE.



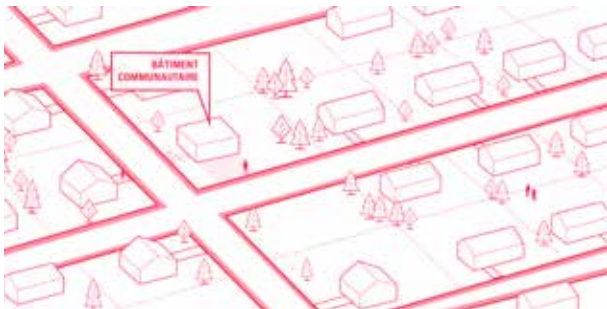
OBJECTIF 3 OFFRIr DIFFÉRENTS TYPES D'HABITATION QUI REFLÈTENT L'IDENTITÉ CULTURELLE INNUE ET RÉPONDENT AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS.



AMÉNAGER L'INNUASSI AFIN DE PROFITER DE RELATIONS DE PROXIMITÉ TOUT EN RESPECTANT L'INTIMITÉ ET LA SÉCURITÉ DE CHACUN.

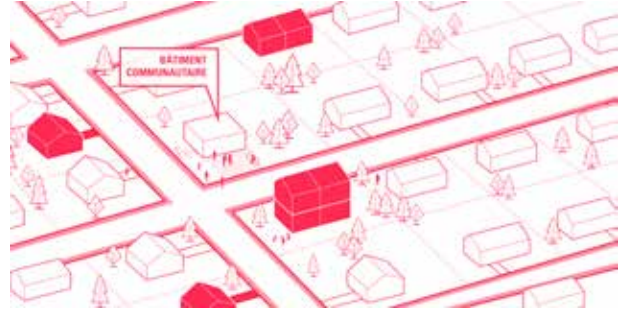
M1 : CONSOLIDATION

Construire en priorité sur les terrains vacants déjà desservis ou à proximité de services communautaires existants.



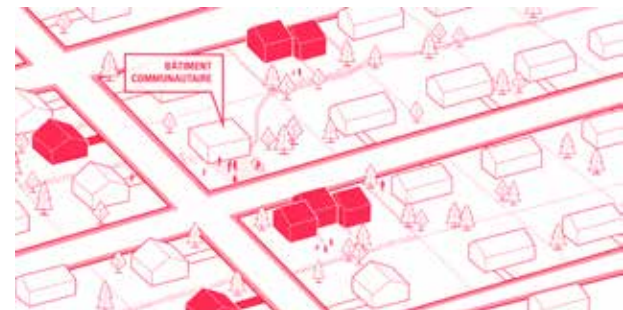
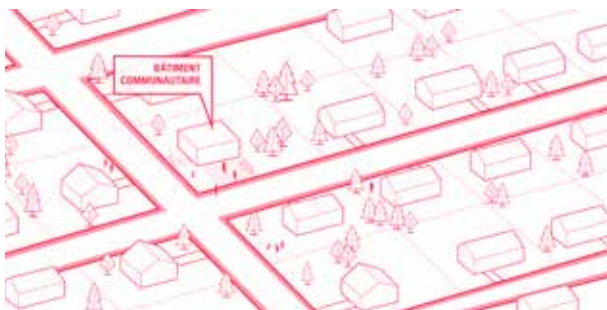
M2 : DENSIFICATION RÉSIDENTIELLE DOUCE

Établir, autour des commerces et des services, une variété de densités résidentielles allant des immeubles multifamiliaux aux maisons jumelées ou unifamiliales.



M3 : INTIMITÉ

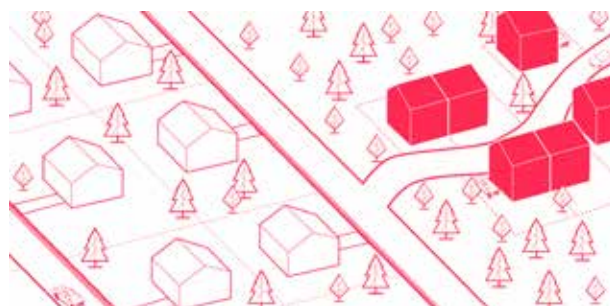
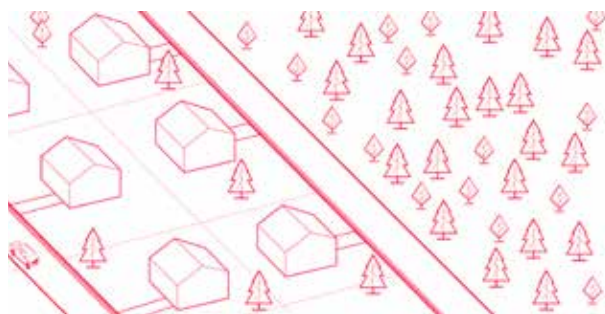
Implanter les habitations de manière à respecter l'intimité des voisins et assurer la surveillance naturelle des espaces communs.



IMPLANTER LES NOUVEAUX BÂTIMENTS DE FAÇON À CONSERVER, INTÉGRER ET RESTAURER LA NATURE.

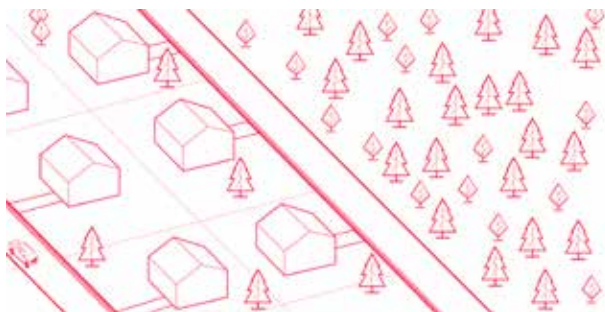
M4 : DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX

Conserver la nature existante en limitant la coupe d'arbres et l'excavation excessive pour la construction de bâtiments, l'ouverture de rues ou l'ajout de stationnements et pour conserver les liens avec les animaux et la nature.



M5 : REBOISEMENT

Soutenir les efforts de reboisement, de plantation ou de verdissement (conseils, main d'œuvre, entretien, etc.).



OFFRIR DIFFÉRENTS TYPES D'HABITATION QUI REFLÈTENT L'IDENTITÉ CULTURELLE INNUE ET RÉPONDENT AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS.

M6 : HABITATION INNUE

Encourager la construction de maisons et d'immeubles multifamiliaux à partir de modèles "innus".



M7 : SEUILS

Traiter les limites de la maison (ou du logement) et du terrain pour encourager les liens avec l'extérieur et avec le voisinage.



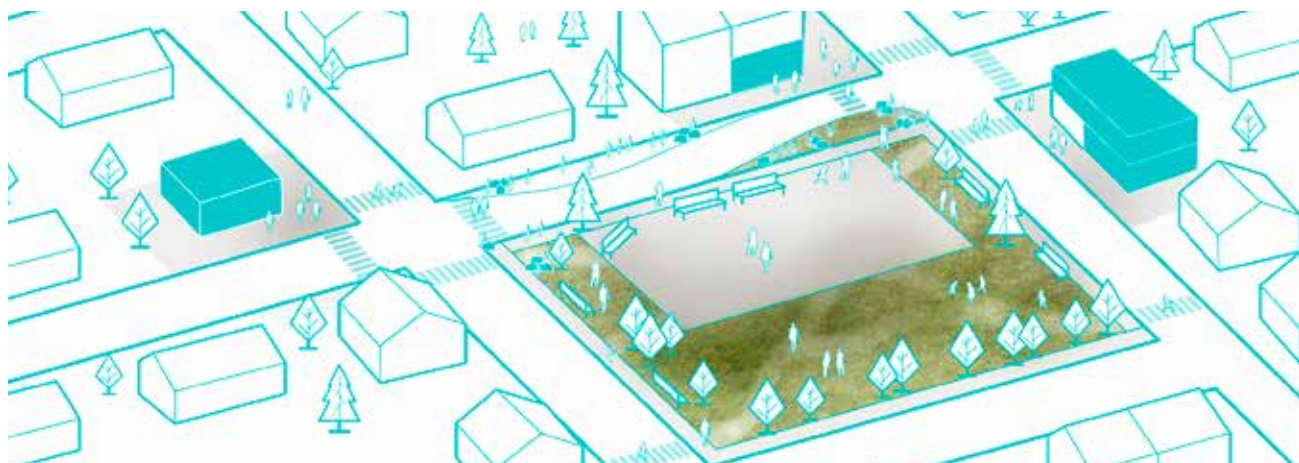
M8 : AUTOCONSTRUCTION

Favoriser des modèles constructifs simples pour encourager l'autoconstruction et le partage des connaissances entre les générations.

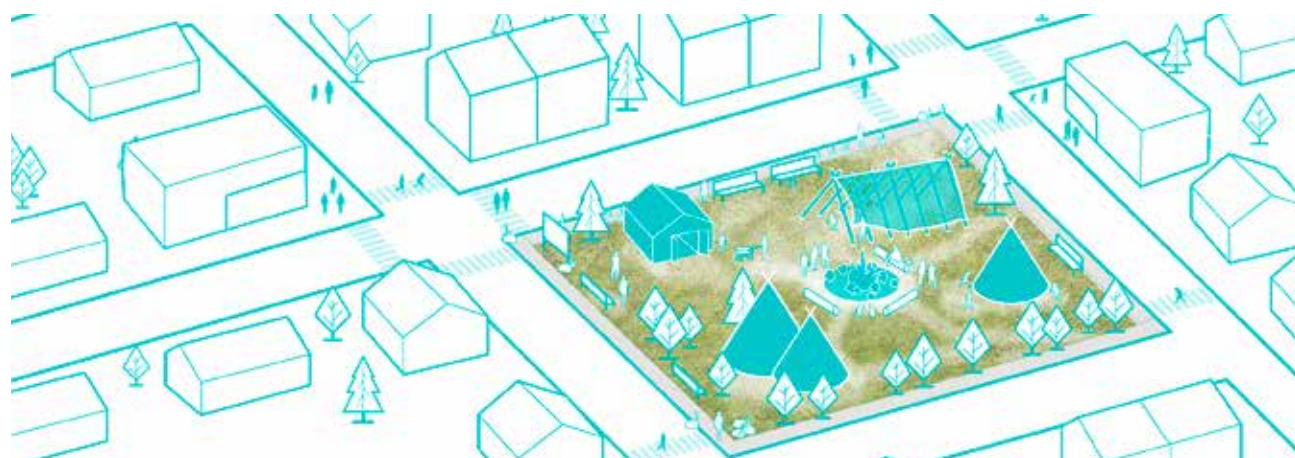




OBJECTIF 4 LOCALISER LES LIEUX PUBLICS ET LES COMMERCE DE PROXIMITÉ POUR QU'ILS SOIENT ACCESSIBLES À TOUS.



OBJECTIF 5 CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS QUI PERMETTENT D'Y TENIR DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET D'Y TRANSMETTRE LES SAVOIRS INNUS.



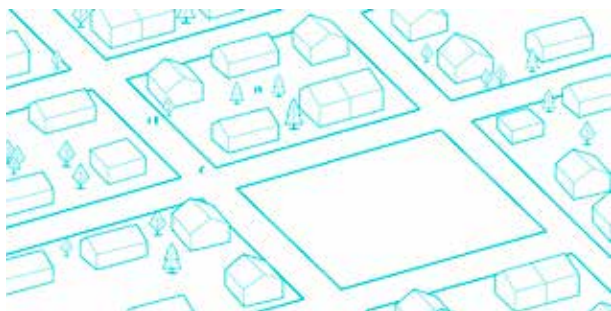
OBJECTIF 6 CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS QUI S'ADAPTENT AUX SAISONS, AUX ACTIVITÉS ET AUX ÉVÈNEMENTS.



LOCALISER LES LIEUX PUBLICS ET LES COMMERCE DE PROXIMITÉ POUR QU'ILS SOIENT ACCESSIBLES À TOUS.

M9 : USAGES COMPATIBLES

Miser sur le principe de « construire le bon usage au bon endroit » pour assurer l'animation des espaces communs, pour consolider ou aménager des voies importantes et pour soutenir la vitalité des commerces et services.



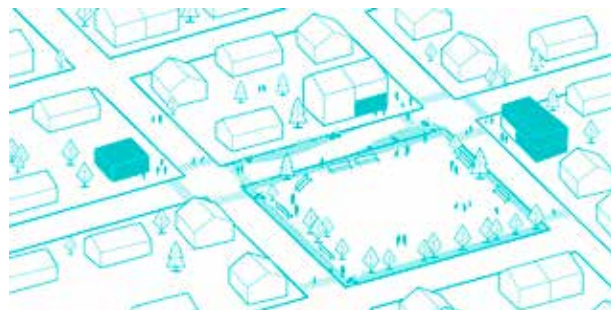
M10 : PROXIMITÉ

S'assurer que les commerces et services de première nécessité (épicerie, dépanneur, clinique, garderie) et les petits espaces communs (parcs, terrains de jeux) sont accessibles à pied des secteurs résidentiels.



M11 : SÉCURITÉ

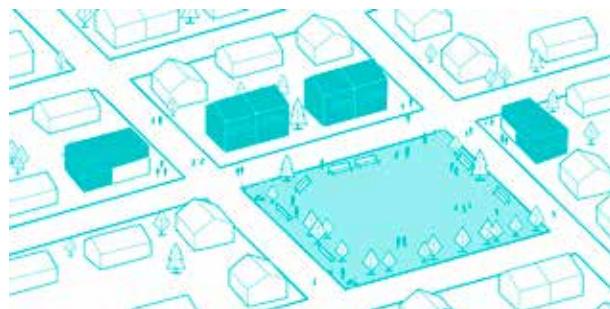
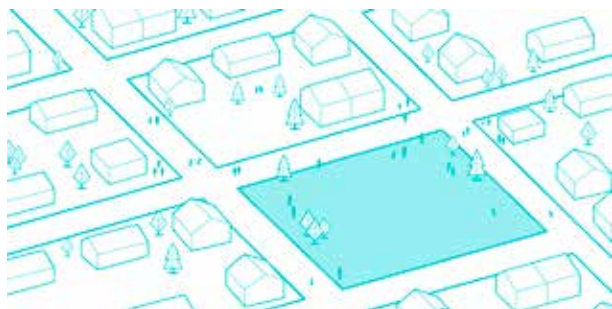
Aménager les bordures de rues et les intersections pour favoriser les déplacements et les traversées sécuritaires des piétons (revêtement ou marquage au sol, signes culturels, éclairage et mobilier urbain, etc.).



CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS QUI PERMETTENT D'Y TENIR DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET D'Y TRANSMETTRE LES SAVOIRS INNUS.

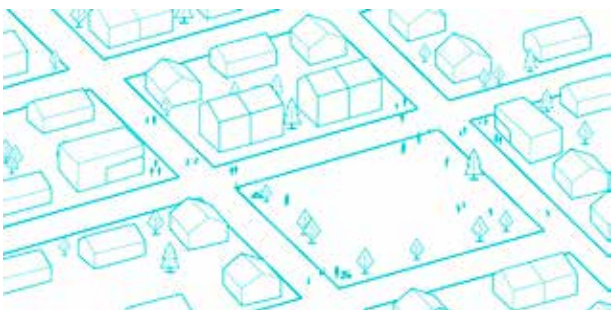
M12 : ENCADREMENT

Prévoir des espaces communs extérieurs bien encadrés, par des bâtiments ou de la végétation, afin d'assurer leur animation et favoriser leur surveillance naturelle.



M13 : CONVIVIALITÉ

Concevoir des espaces communs extérieurs conviviaux et esthétiques par l'utilisation d'une variété de végétaux, de recouvrements de sol et de mobilier urbain distinctif.



M14 : SIGNES INNUS

Encourager l'utilisation de signes innus dans l'aménagement des espaces communs (formes, toponymie, matériaux, objets traditionnels, etc.).



CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS QUI S'ADAPTENT AUX SAISONS, AUX ACTIVITÉS ET AUX ÉVÈNEMENTS.

M15 : CONFIGURATION FLEXIBLE

Concevoir des espaces communs extérieurs dont le centre est dégagé et où la disposition du mobilier permet de s'y rassembler et d'y tenir des activités variées, en été et en hiver.



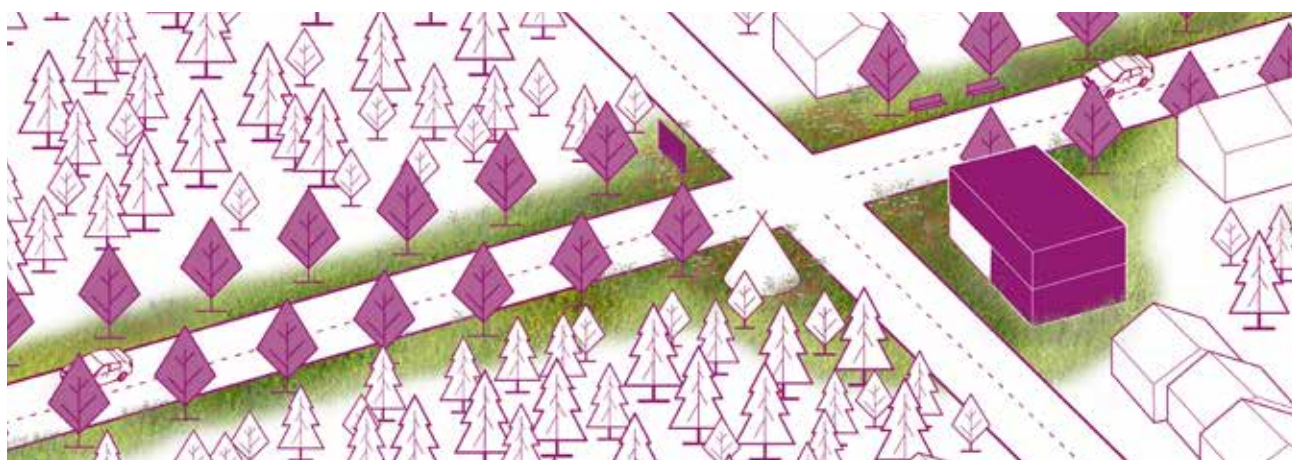
M16 : INSTALLATIONS TEMPORAIRES

Prévoir l'installation de tentes, shaputuans et autres structures traditionnelles, de manière permanente ou temporaire (montage, démontage, entreposage).

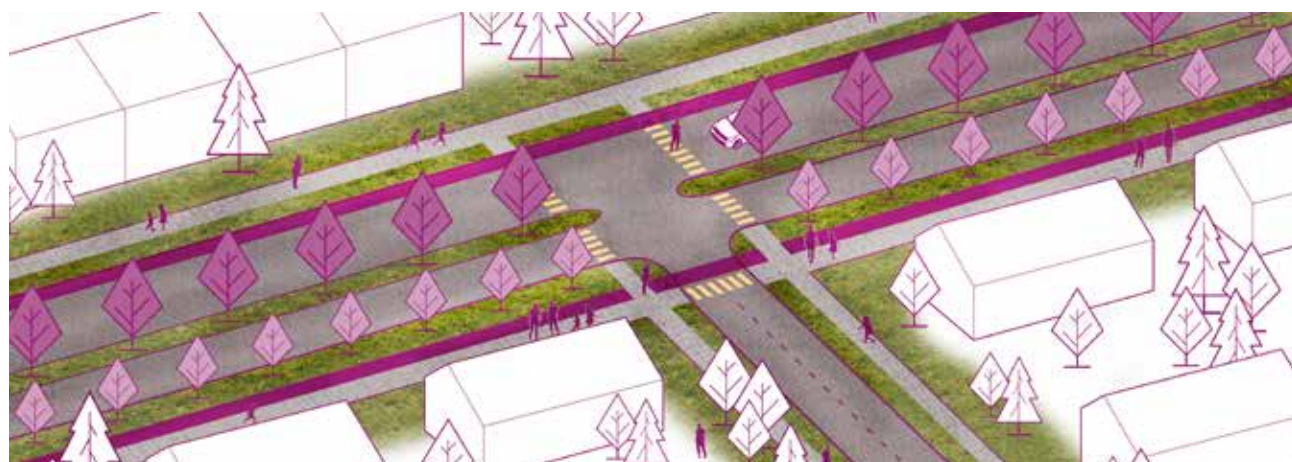




OBJECTIF 7 INTÉGRER AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DES REPÈRES ET DES SEUILS CULTURELLEMENT SIGNIFICATIFS.



OBJECTIF 8 CONCEVOIR OU ADAPTER DES RUES, DES CHEMINS ET DES SENTIERS SÉCURITAIRES QUI OFFRENT PLUSIEURS CHOIX DE DÉPLACEMENT.



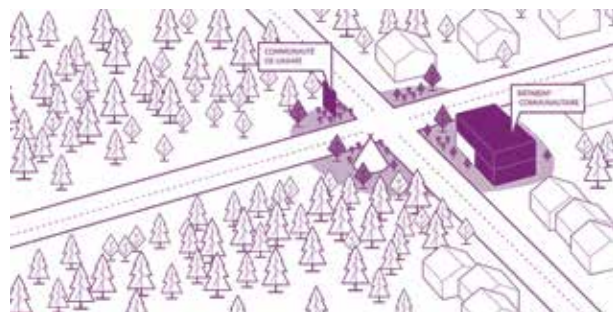
OBJECTIF 9 CONCEVOIR DES RUES QUI METTENT EN VALEUR LA RICHESSE DES PAYSAGES.



INTÉGRER AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DES REPÈRES ET DES SEUILS CULTURELLEMENT SIGNIFICATIFS.

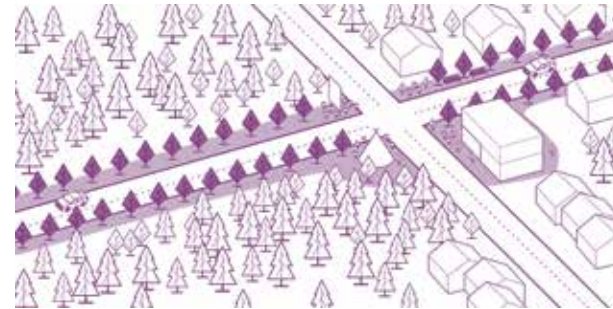
M17 : ENTRÉES VERS COMMUNAUTÉ

Marquer la ou les entrées principales de l'Innuassi avec des interventions créatives et contemporaines qui interprètent ou affichent des éléments de la culture innue (affichage, tentes, perches, toiles, sapinage, bâtiment symbolique, verdissement, etc.).



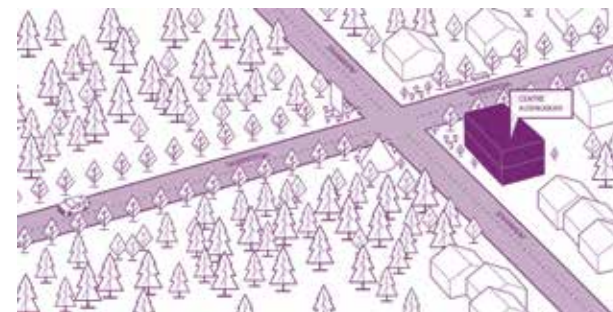
M18 : PARCOURS

Mettre en valeur les parcours qui mènent vers la communauté au moyen de bandes plantées, de mobilier urbain, symbole(s) culturel(s), etc.



M19 : TOPONYMIE

Prioriser la toponymie innue pour identifier les voies et sentiers, les lieux significatifs, les bâtiments communautaires, etc.



CONCEVOIR OU ADAPTER DES RUES, CHEMINS ET SENTIERS SÉCURITAIRES QUI OFFRENT PLUSIEURS CHOIX DE DÉPLACEMENT.

M20 : HIÉRARCHIE

Prévoir une trame de rues résidentielles de 8 mètres de large (pavage) et hiérarchiser les autres types de voies (rue principale avec commerces, sentier, promenade littorale, etc.) afin de favoriser une cohabitation sécuritaire entre autos, piétons et cyclistes.



M21 : CONNEXION

Concevoir une trame de rues bien connectées et sans cul-de-sac afin de favoriser des déplacements efficaces et un entretien facile.



CONCEVOIR OU ADAPTER DES RUES, CHEMINS ET SENTIERS SÉCURITAIRES QUI OFFRENT PLUSIEURS CHOIX DE DÉPLACEMENT.

M22 : SURVEILLANCE NATURELLE

Favoriser l'insertion de bâtiments dont l'implantation et l'orientation renforcent la surveillance naturelle des espaces communs et des rues bien éclairés.



M23 : APAISEMENT

Concevoir, à des endroits stratégiques, des rues partagées ou adapter des rues et des intersections avec des dispositifs d'apaisement de la circulation afin de ralentir le trafic, orienter les piétons et favoriser des traversées sécuritaires.



CONCEVOIR DES RUES QUI METTENT EN VALEUR LA RICHESSE DES PAYSAGES

M24 : GABARITS

Composer un gabarit de rues résidentielles conviviales pour les piétons au moyen de végétation en bordure (arbres et/ou arbustes adaptés au climat), de bâtiments avec hauteur et marge de recul adéquate, etc.



M25 : VUES

Concevoir la trame de rues (ou compléter la trame existante) de manière à préserver des vues ou offrir des percées visuelles vers des repères importants ou symboliques pour la communauté, qu'ils soient bâtis, naturels ou paysagers.



M26 : ACCÈS À LA NATURE

Conserver le statut collectif ou commun des terrains le long des cours d'eau (fleuve, lac, rivière), des forêts et des milieux sensibles afin d'en préserver l'accès pour les générations futures.



APPLICATIONS ET PROJETS

La communauté de Uashat mak Mani-Utenam a été sélectionnée comme contexte pour tester les différents objectifs et moyens. Des lieux stratégiques dans la communauté de Uashat mak Mani-Utenam ont été choisis pour illustrer différentes suggestions d'aménagement. Ces lieux ont été sélectionnés puisqu'ils présentent des caractéristiques récurrentes de l'aménagement des communautés. Les propositions d'intervention ont été développées dans l'optique où ils sont facilement reproductibles ailleurs dans la communauté et même dans d'autres communautés innues ou autochtones.

UASHAT



- A. PÔLE SPORTIF
- B. CENTRE COMMUNAUTAIRE
- C. COUR D'ÉCOLE
- D. RUE RÉSIDENTIELLE
- E. BOULEVARD

MANI-UTENAM



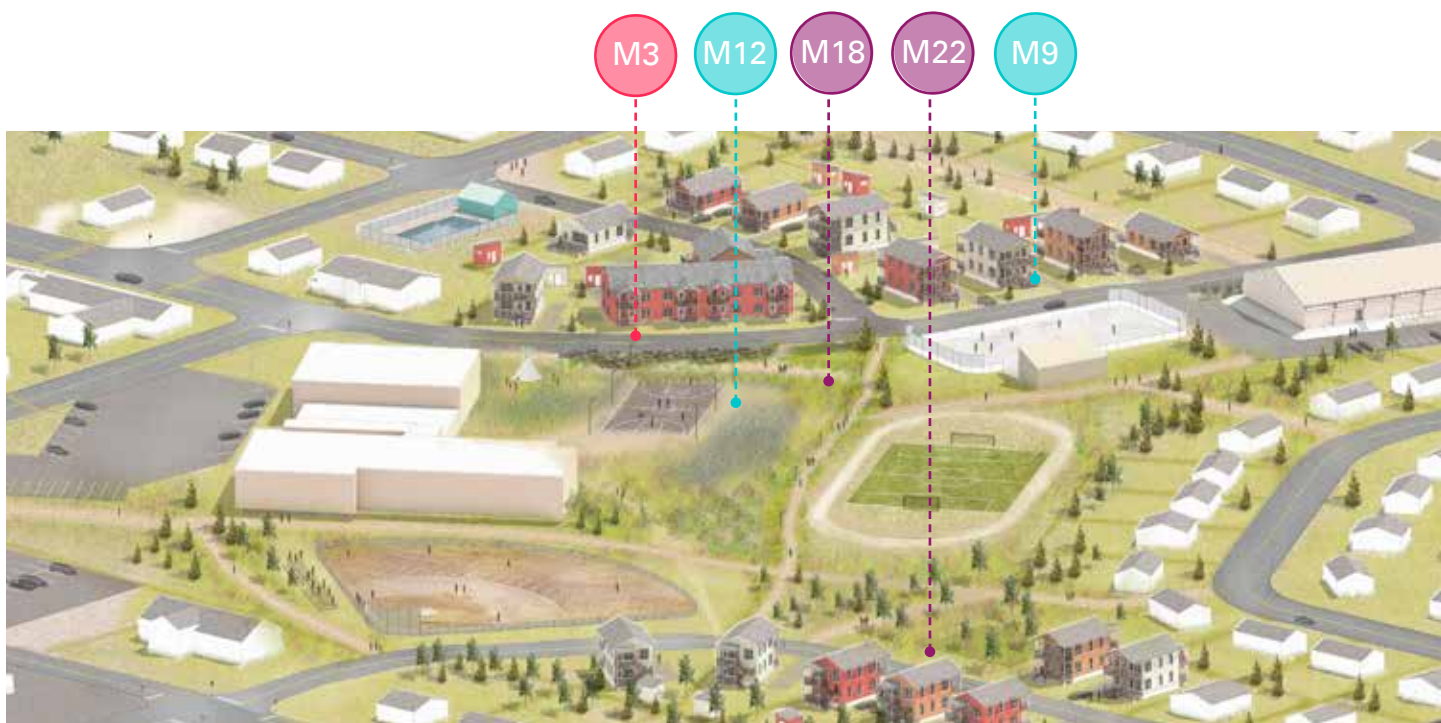
- F. PARVIS ÉGLISE
- G. DÉPANNEUR
- H. SECTEUR BOISÉ



L'ARRIÈRE COUR ; PÔLE SPORTIF



AVANT



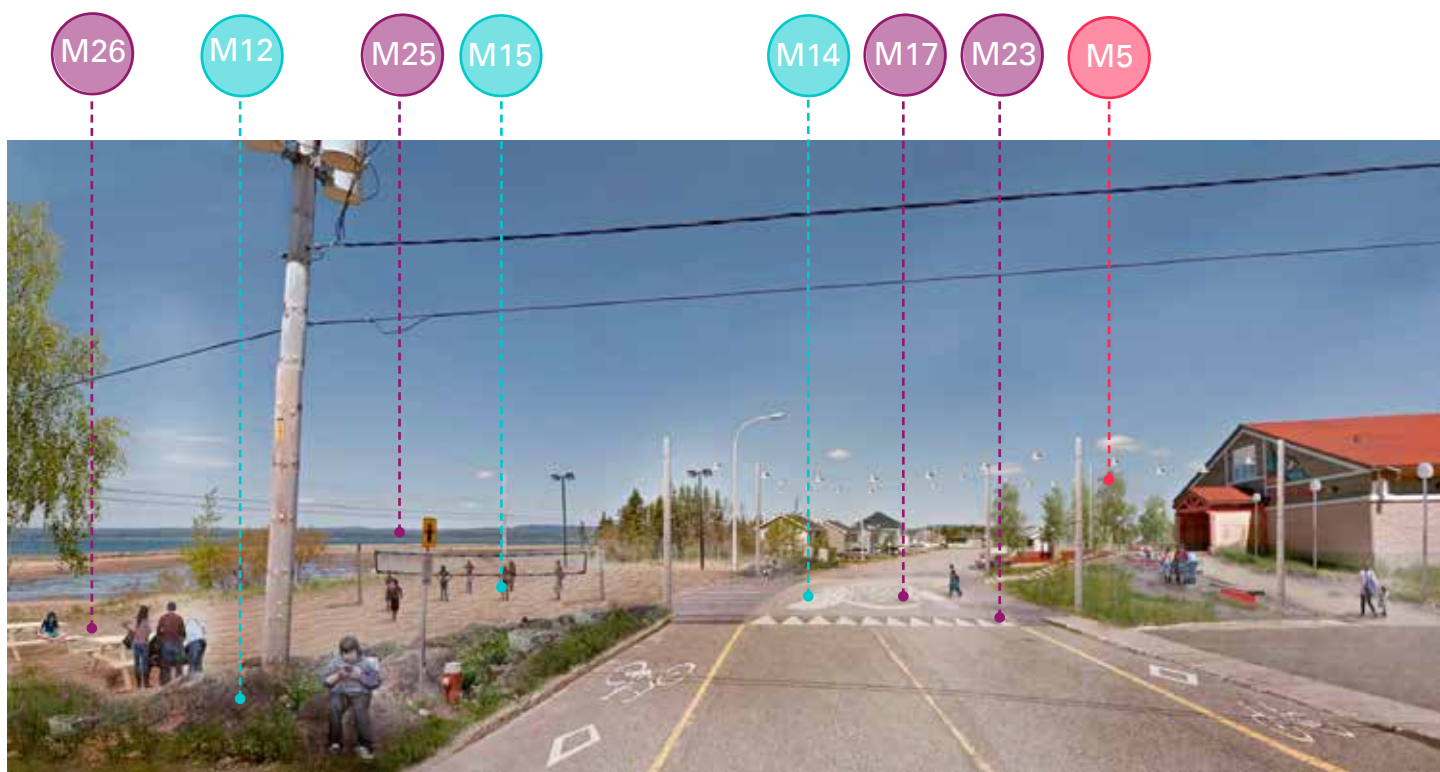
APRÈS



CENTRE COMMUNAUTAIRE ; EXTÉRIORISER LES ACTIVITÉS EN ÉTÉ



AVANT



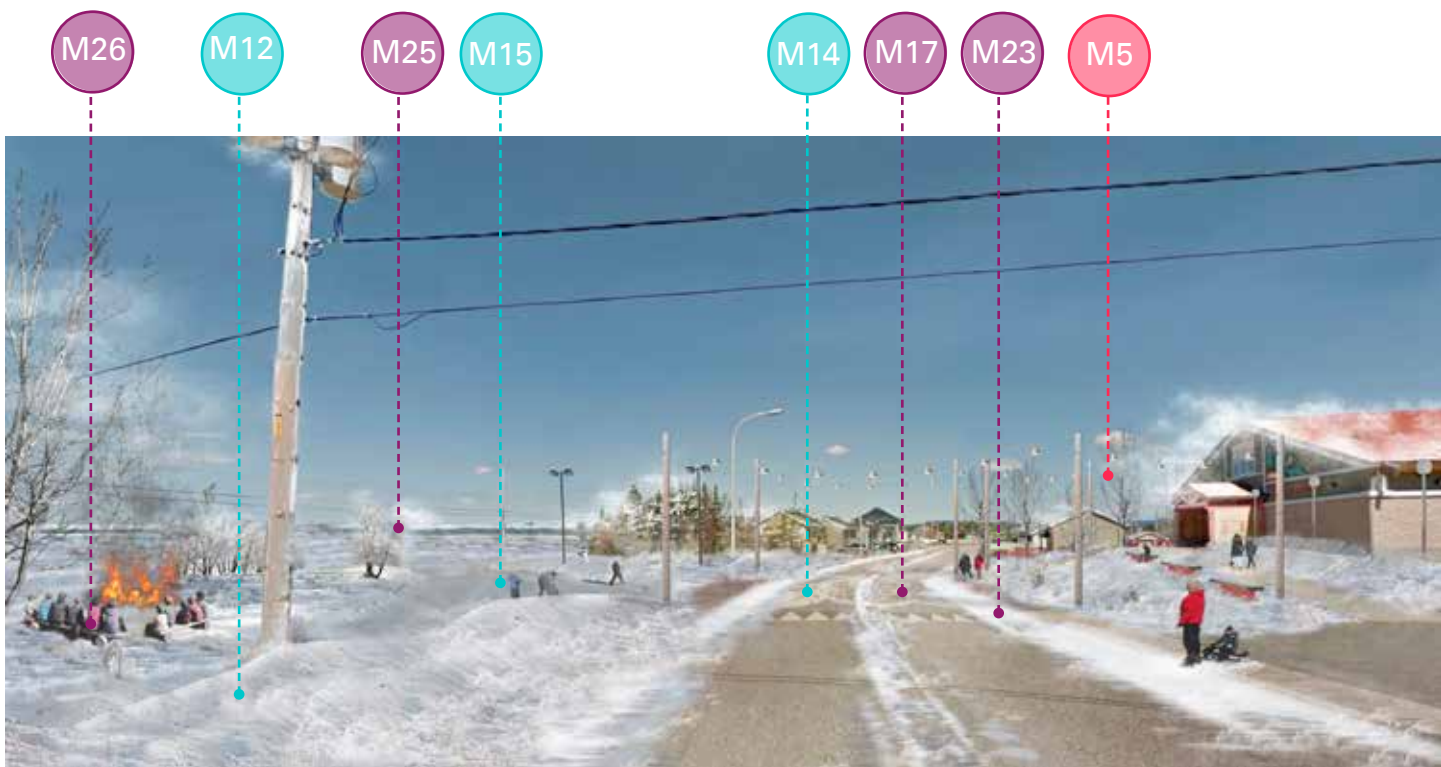
APRÈS



CENTRE COMMUNAUTAIRE ; EXTÉRIORISER LES ACTIVITÉS EN HIVER



AVANT



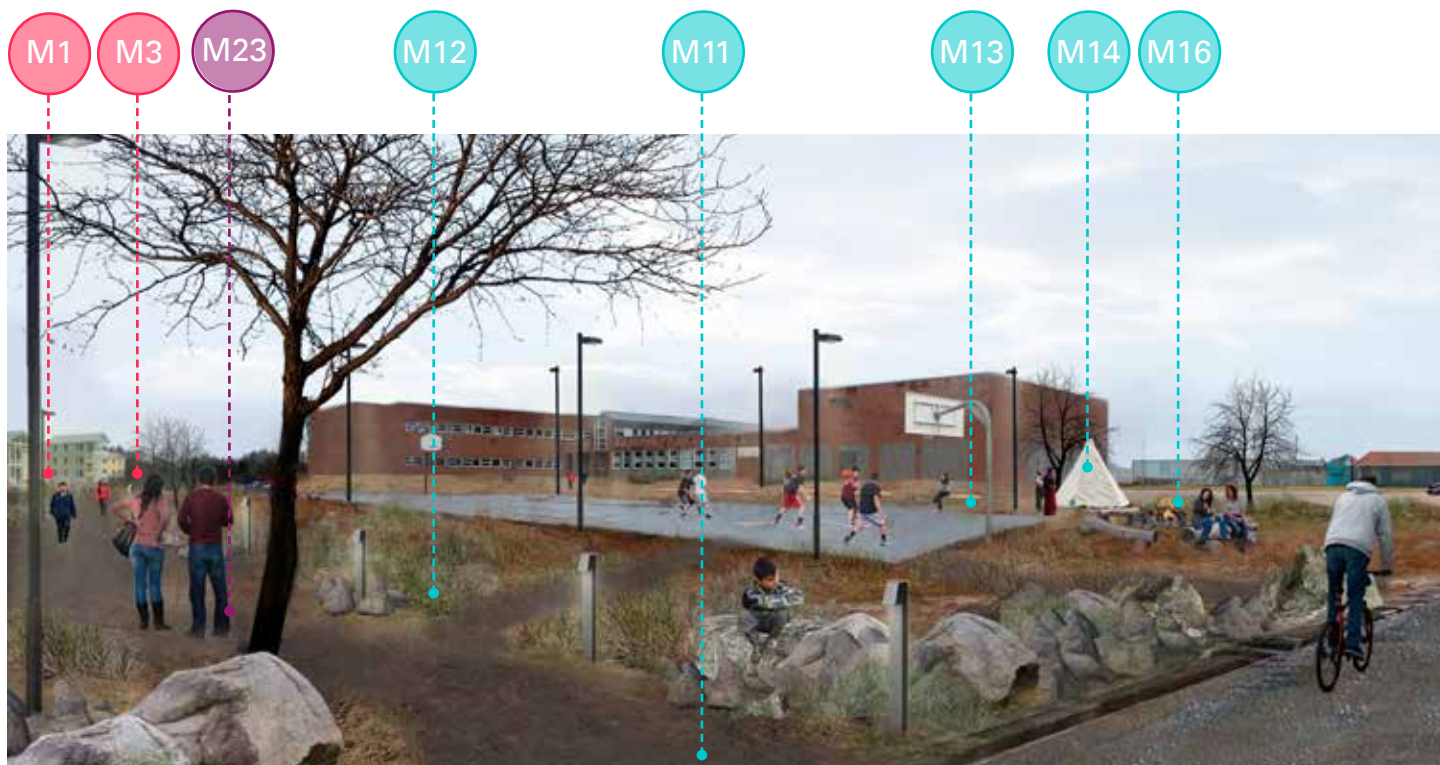
APRÈS



COUR D'ÉCOLE ; PARTAGER UN ESPACE COLLECTIF



AVANT



APRÈS



RUE RÉSIDENTIELLE ; DENSIFIER DOUCEMENT



AVANT

M5

M22

M6

M3

M24

M2



APRÈS



BOULEVARD ; HABITER LA MIXITÉ



AVANT



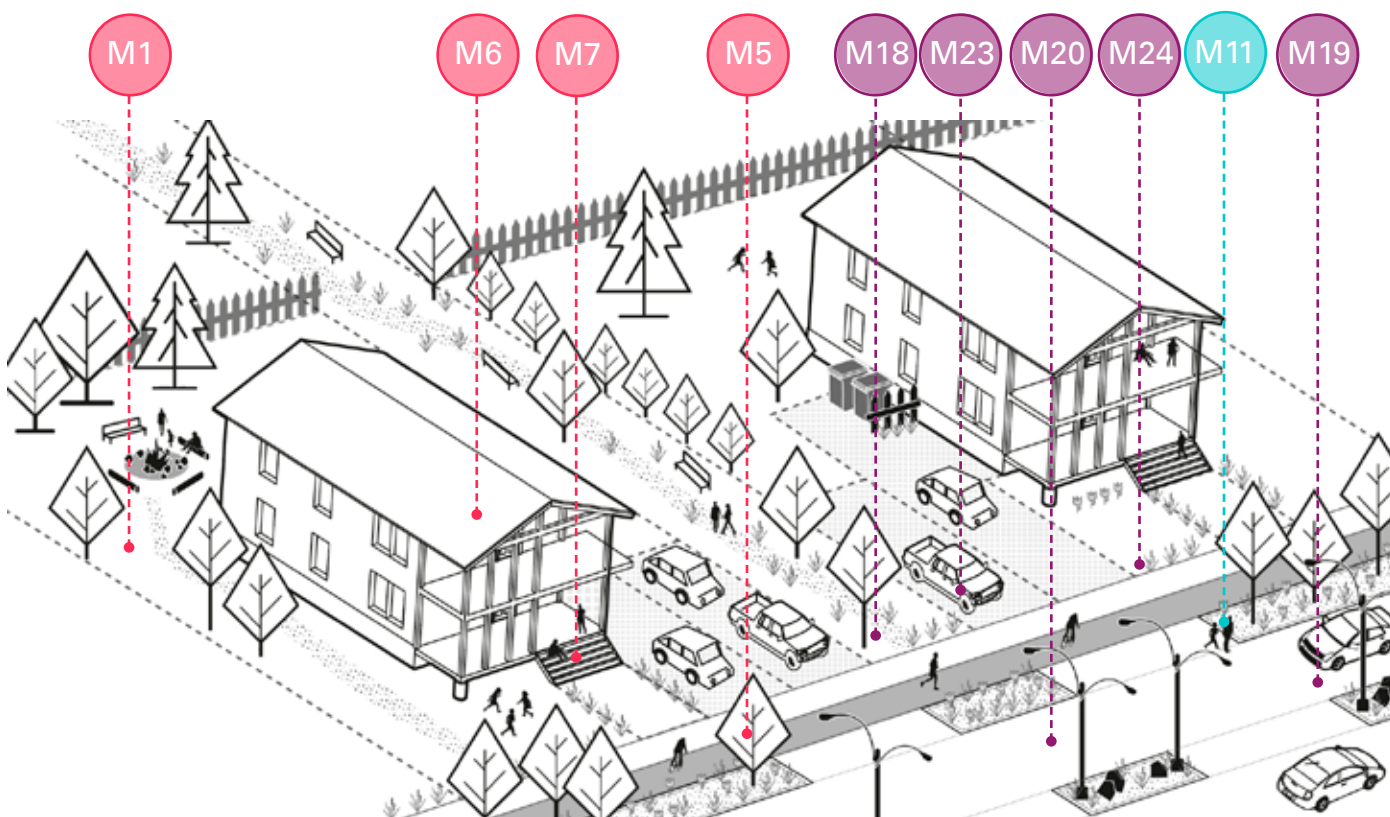
APRÈS



BOULEVARD ; HABITER LA MIXITÉ



APRÈS



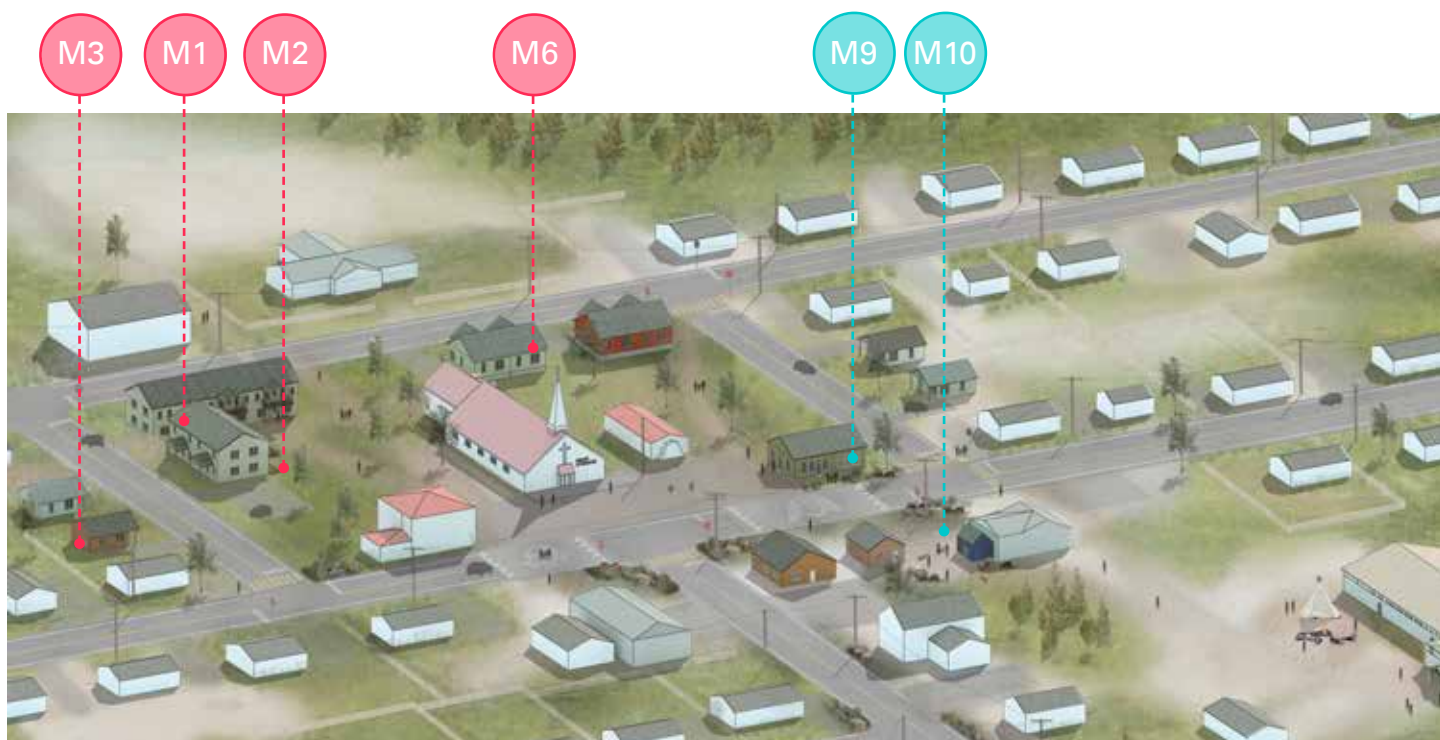
ASPECTS FONCTIONNELS



PARVIS DE L'ÉGLISE ; UN PÔLE COMMUNAUTAIRE



AVANT



APRÈS



DÉPANNEUR ; SE RASSEMBLER AU QUOTIDIEN



AVANT



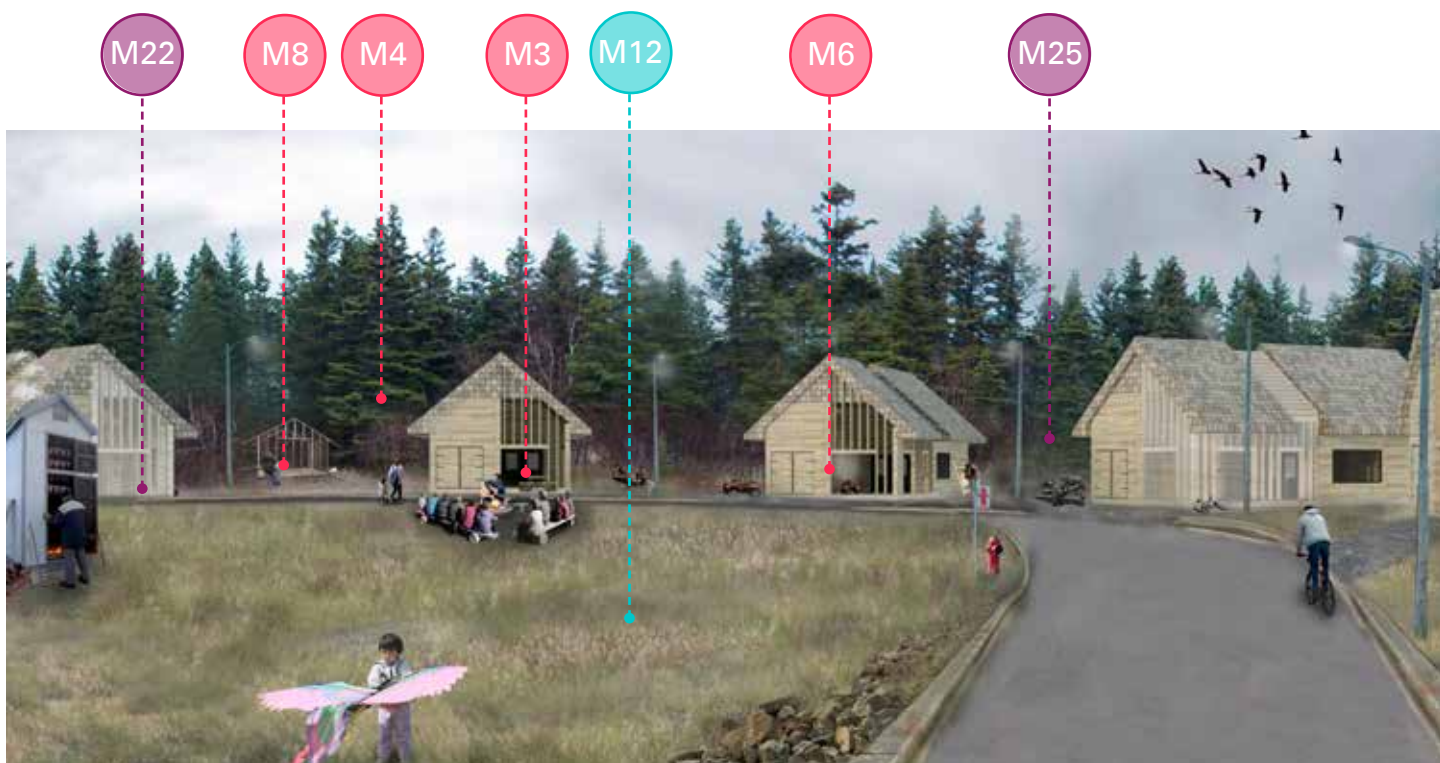
APRÈS



SECTEUR BOISÉ ; HABITER EN NATURE



INSPIRATION



PROPOSITION

VERSION : MAI 2016

PRÉPARÉ PAR :

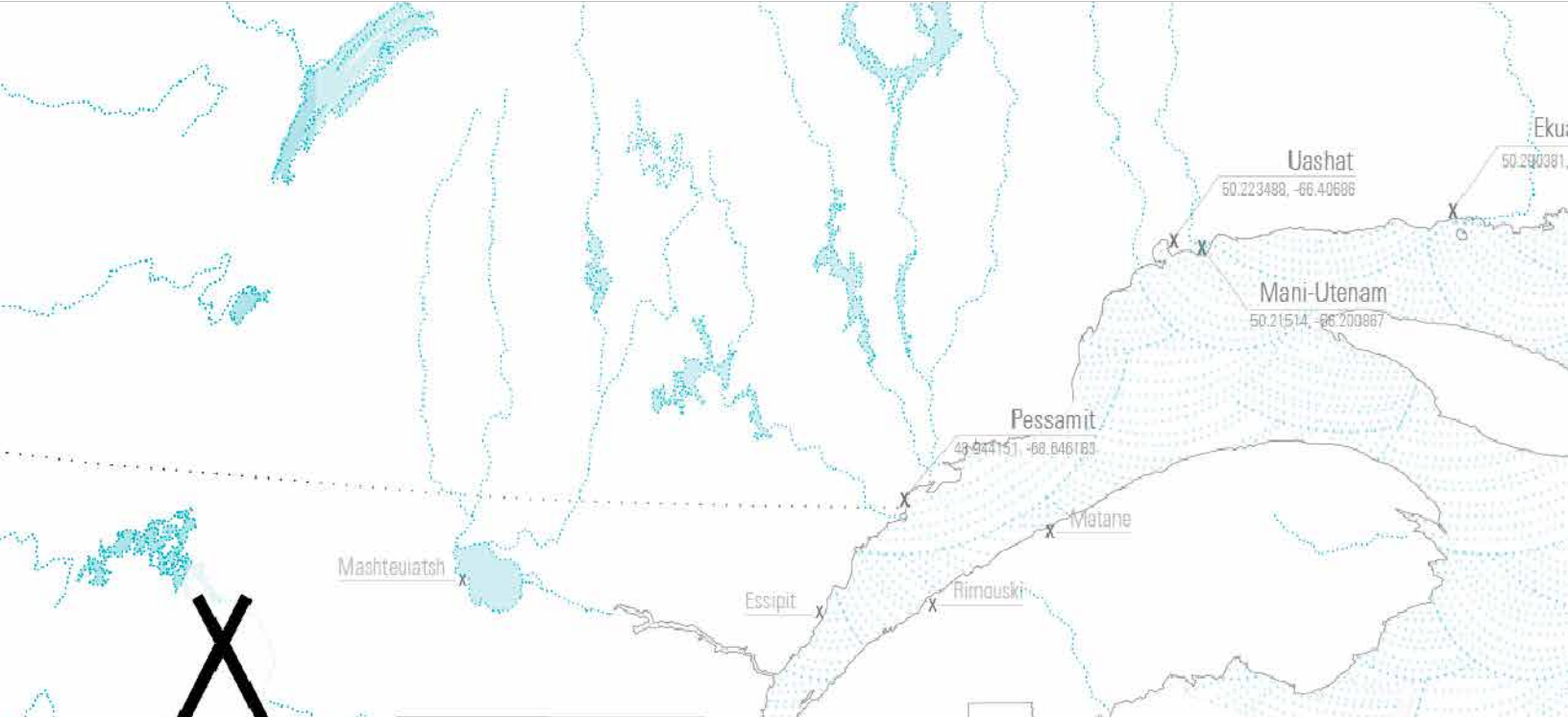
Véronique Barras-Fugère, Catherine D'Amboise, Julien Landry,
Pascale Ouellet-Dompierre, Laurence St-Jean, Sandrine Tremblay-Lemieux

EN COLLABORATION AVEC :

Marie-Noël Chouinard, Maxime Rochette,
Gaëlle André-Lescop, Marie Fontaine pour les traductions

SUPERVISÉ PAR :

Myriam Blais, Geneviève Vachon



POUR EN SAVOIR PLUS : innuassia-um.org

